



Réparations avant état des lieux de sortie

Par locataire62

Bonjour

Actuellement locataire, je vais bientôt envoyer mon préavis.

Il y a 2 petites dégradations sur le revêtement de sol.

Si je les répare avant l'état des lieux, les propriétaires peuvent ils considérer ça quand même, pour des dégradations ?

Merci

Merci

Par janus2

Bonjour,

Il faut que la réparation soit correctement réalisée bien entendu. Les dégradations ne doivent plus se voir...